

Élection de la vice-présidente Formation professionnelle et entreprenariat étudiant

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L712-5 et L712-6-1 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 33 ;
Vu la délibération n°2024-080 du conseil d'administration du 2 juillet 2024 portant élection de Madame Virginie DUPONT en qualité de présidente de l'UBS ;*

Les élections générales aux conseils centraux de l'université Bretagne Sud (UBS) se sont tenues du 11 au 13 juin 2024, les résultats ont été proclamés le 14 juin 2024.

Virginie DUPONT a été réélue présidente de l'UBS par le conseil d'administration le 2 juillet 2024.

Conformément à l'article 33 des statuts, la présidente de l'université peut proposer à la désignation du conseil d'administration des vice-présidents non statutaires ou des chargés de mission auxquels elle confie des missions particulières.

Leur élection se fait à la majorité absolue des membres en exercice du conseil d'administration.

Si, après un tour de scrutin, le candidat n'a pas obtenu cette majorité, il est procédé à un deuxième tour dans les mêmes conditions.

Si à l'issue de ce deuxième tour, aucune majorité absolue ne s'est dégagée, un troisième tour est organisé ; l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés, la présidente pouvant proposer un nouveau candidat.

Après en avoir délibéré,

Élit, sur proposition de la présidente de l'UBS, à bulletins secrets, à la majorité absolue des membres en exercice, Madame Stéphanie TISSIER en qualité de vice-présidente Formation professionnelle et entreprenariat étudiant.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :

Membres en exercice :	31	Pour la candidate :	24
Membres présents :	12	Blancs ou nuls :	2
Membres représentés :	14	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 19 juillet 2024

